

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DROME	DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE NOUVELLE VALHERBASSE
<p><u>Nombre de membres</u> :</p> <p>Du conseil : 19 En exercice : 19 Délibérants : 14</p> <p>Quorum atteint</p> <p><u>date de convocation</u> :</p> <p>17/09/2024</p> <p><u>date d'affichage</u> :</p> <p>17/09/2024</p>	<p>L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE le 20 du mois de septembre à 19h00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Valherbasse à Montrigaud, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de VASSY Jean-Louis, Maire en présence des conseillers : Mme BESSON Isabelle, M. CHARVAT Patrick, Mme SAUREL Nelly, M. ROLIN Jérôme, M. PAQUIEN Lionel, Mme BARRIER Marie-Agnès, Mme JANTON Joëlle, Mme RONGY Marie-Madeleine, Mme MATHIEU-POUGET Régine, M. DUC Bernard</p> <p>Absents excusés : M GAUDENECHÉ Patrice (a donné pouvoir à ROLIN Jérôme), M BRET Vincent (a donné pouvoir à JANTON Joëlle), Mme MARION Isabelle (a donné pouvoir à VASSY Jean-Louis), M RODRIGUEZ Richard, M MARY Claude,</p> <p>Absents : CARRERE Alexandra , DUC Gwendoline, CLET Benjamin</p> <p>Secrétaire de séance : BESSON Isabelle</p>

DÉLIB. N° 054-2024 OBJET : ECHANGE DE PARCELLE : COMMUNE / MARGARON Michel

Le Maire explique au conseillers qu'il y a lieu de procéder à un échange de parcelles avec M. Michel MARGARON au niveau du chemin de Pilaud.

Il propose que la commune lui cède les parcelles :

- AB 198, AB 199 et AB 200
- en échange des parcelles AB 180, AB 182, AB 189, AB 192, AB 193 et AB 195.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Accepte l'échange de parcelles avec M. Michel MARGARON
- Autorise M. le Maire à signer l'acte et tout document concernant ce dossier.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,

Résultat du vote	
Pour	14
Abstention	0
Contre	0

Pour extrait certifié conforme

A Valherbasse le 20 septembre 2024

Le Maire Jean-Louis VASSY



Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le 01/10/2024



ID : 026-200083731-20240920-DELIB054_2024-DE